

Services centraux du ministère de la santé : Services de l'Etat (section 1 du chapitre 1er du titre II du livre IV de la Partie 1ere du CSP)

15/03/2010

Code de la santé publique

PREMIÈRE PARTIE
PROTECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

LIVRE IV
ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

TITRE II - ADMINISTRATIONS

Chapitre 1er : Services de l'Etat

Section 1 - Services centraux du ministère de la santé

Sous-section 1 - Direction générale de la santé

Sous-section 2 - Direction générale de l'offre de soins

Section 3 - Corps d'inspection du ministère de la santé

Sous-section1 - Pharmaciens inspecteurs de santé publique

Sous-section 2 - Médecins inspecteurs de santé publique

Sous-section 3 - Inspecteurs de l'action sanitaire et sociale

Sous-section 4 - Ingénieurs du génie sanitaire

Sous-section 5 - Ingénieurs d'études sanitaires

Sous-section 6 - Techniciens sanitaires